

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lamballe-Armor, le 3 juin 2025

Nouveaux périmètres de mutualisation entre Lamballe Terre & Mer et la ville de Lamballe-Armor : des engagements sociaux et organisationnels réussis

L'agglomération de Lamballe Terre & Mer et la ville de Lamballe-Armor ont engagé depuis maintenant plusieurs mois, une étude dite « d'organisation » pour déterminer leurs organisations respectives. Cette démarche s'inscrit dans la volonté d'optimiser la mise en œuvre de leurs politiques publiques et de rendre plus lisible l'action de chacune des collectivités pour tous les agents et usagers du territoire.

Une nouvelle étape du projet s'est déroulée courant mai 2025 avec la présentation aux élus et agents des choix individuels de positionnement des 104 agents concernés par un nouveau périmètre de mutualisation. Chacun a aujourd'hui retrouvé sa future place au sein de l'une des collectivités pour une mise en œuvre opérationnelle à partir du 1^{er} octobre 2025.

Une démarche d'évolution de l'administration enclenchée dès 2023

S'appuyant sur les résultats du baromètre social mené fin 2023 et sur les conclusions de l'étude d'organisation menée en 2024, de nombreux échanges politiques, techniques et syndicaux ont permis d'aboutir en décembre 2024 à une trajectoire organisationnelle partagée par l'Agglomération et par la Ville de Lamballe-Armor. Objectif commun : construire conjointement les Nouvelles Organisations Ville-Agglomération (NOVA) avec notamment une évolution du périmètre de mutualisation de plusieurs directions : la gestion du patrimoine, l'administration générale, la communication, les sports, l'accueil et logistique et l'urbanisme.

Dès janvier 2025, avec le concours des directeurs, un travail plus précis sur les futures organisations a été conduit par les directions générales des services de chaque collectivité afin que chacun des 104 agents des directions concernées puisse retrouver une place au sein des futures organisations. Des propositions de profils de poste dans la continuité de leurs missions actuelles leur ont été proposées ainsi qu'un dispositif complet d'accompagnement déployé par la Direction des Ressources Humaines pour répondre à leurs potentielles interrogations. Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor est également intervenu, pour le compte des deux collectivités, en conduisant des entretiens collectifs et individuels sur les aspects administratifs de ces changements de situation.

L'ensemble des agents fixé sur leur futur poste et des organisations simplifiées

C'est le fruit de ces retours de positionnement de chaque agent et la finalisation des nouvelles organisations qui ont été présentés aux représentants du personnel et aux agents concernés le 15 mai dernier.

« Nous nous réjouissons que chaque agent ait pu être acteur de son futur positionnement et que chacun ait retrouvé sa juste place au sein de nos organisations. Je tiens à remercier sincèrement chacun pour cette implication, dans un contexte que je sais parfois complexe, et salue particulièrement le rôle décisif de nos

directions générales et comités de direction dans la projection vers de nouvelles organisations plus fluides et efficaces au bénéfice d'un service public de proximité de qualité. »

Thierry Andrieux, Président de Lamballe Terre & Mer

« Après cette phase de réflexion sur nos organisations et de positionnement individuel de nos agents, nous entamons une phase toute aussi importante de mise en œuvre opérationnelle. Nous restons pleinement attentifs à l'accompagnement de nos agents dans cette étape de transition et savons compter sur la mobilisation de chacun pour œuvrer à la continuité de nos missions essentielles de service public. »

Philippe Hercouët, Maire de Lamballe-Armor

Le tableau des effectifs de Lamballe-Armor a été modifié lors du Conseil municipal du 2 juin afin d'accueillir les futurs agents de la ville. Celui de Lamballe Terre & Mer sera ajusté fin 2025 après la mobilité des agents. Une nouvelle convention de mutualisation entre les deux collectivités sera signée à la rentrée afin de permettre la mise en œuvre opérationnelle de ces organisations sur le dernier trimestre 2025.

Contact presse

Direction communication

02.96.50.56.88

communication@lamballe-terre-mer.bzh